

PPS

PAI

PPRE

Lois

- Lors de la rencontre du groupe de pilotage A.R.E.D. dyslexie du 23/09/08 nous avons rappelé quelques notions sur:
 - Loi pour l'égalité des droits et des chances... du 11/02/2005: assurer la réussite individuelle de tous les élèves
 - Loi sur le métier d'enseignant: Améliorer les performances de tous les enfants
 - Handicap=lésion incapacité invalidité

A.R.E.D. atelier de réflexion et d'échanges en vue de la diffusion

PPS

PAI

PPRE

- PPS

Champ du handicap:

Reconnaissance MDPH

Matériel pédagogique adapté

Tiers temps

Emploi du temps adapté

Selon sa sévérité la dyslexie peut être reconnue comme handicap .

- PAI

Champ de la pathologie:

Reconnaissance médicale

Soins éventuels aux élèves dans
l'établissement scolaire pendant le
temps scolaire

Peut donner lieu à adaptation

- PPRE

Champ de la difficulté:

Travail de l'équipe enseignante sur:

le registre comportemental

le registre cognitif

Contrat limité dans le temps faisant suite
à une évaluation « intra-muros »